

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2021**

Date de convocation

09-04-2021

L'an deux mille vingt-et-un

Le quatorze avril à vingt heures trente minutes

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Etaient présents : Marylène COUSSY, Laurent NEVEU, Karine PATIN, Adeline BETAILLOULOUX, Vincent DENIZIOT, VIRGINIE DOGUET, Eric MARINIER, Alexandra MOTOT, Mathilde VILARINHO, Martin DOUARE, Isabelle PAIS, de la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire : Mr Frédéric VIETTI

Absent : Mr Thomas RENAULT

Excusés : Mme Stéphanie PINÇON – Mme Gwenaëlle FORGET-COUTON – Mr Denis MORIZOT – Mr Claude TANGUY

Pouvoirs (*l'article 6 de la loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire du 14 novembre 2020 donne la possibilité à chaque membre d'être porteur de deux pouvoirs*)

Mme Marie DEGNIEAU ayant donné pouvoir à Mme Adeline BETAILLOULOUX,
Mme Sandrine GUSPARO ayant donné pouvoir à Mme Virginie DOGUET,
Mr Romain DEGNIEAU ayant donné pouvoir à Mme Marylène COUSSY,
Mr Olivier LATOUR ayant donné pouvoir à Mr Laurent NEVEU,
Mr Joseph RIBEIRO ayant donné pouvoir à Mr Laurent NEVEU,

En exercice 23

Présents 13

Votants 18

ORDRE DU JOUR

■ Procès-Verbal du précédent conseil municipal,

■ Points soumis à délibération :

1. **Inscription de longueurs de voirie au tableau de classement unique des voies communales,**
2. **Mise en place d'un dispositif d'aide financière auprès des particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques,**
3. **Autorisation au maire de signer la Déclaration Préalable de Travaux pour l'installation des deux aires de jeux,**
4. **Décision modificative n°1 sur le budget communal : virement de crédits.**

■ Informations diverses.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

■ Décision du maire en vertu de ses délégations.

Signature d'un arrêté de rétrocession d'une concession trentenaire familiale : lors d'un décès, une administrée avait acquis une concession au columbarium, qu'elle a décidé de rétrocéder pour une concession-caverne.

■ Délibérations

2021-22 Inscription de longueurs de voirie au tableau de classement unique des voies communales

Monsieur Laurent Neveu, adjoint en charge de l'urbanisme, signale qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau de classement des voies communales.

Il rappelle que la dernière mise à jour a été réalisée en 2003 avec le classement de chemins ruraux dans la voirie communale.

Après avoir précisé que le classement d'une voie communale s'effectue sur simple délibération du conseil municipal, et ne peut porter que sur les voies dont la commune est effectivement propriétaire et pour lesquelles des aménagements ont été réalisés en vue de répondre aux besoins de la circulation publique, il est présenté le nouveau tableau de classement unique des voies communales : 4679 m de voirie supplémentaire sont à inscrire au tableau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le nouveau tableau de classement unique des voies communales tel qu'annexé à la présente délibération, dont le récapitulatif est arrêté comme suit :

- Longueur de voirie au 01 janvier 2021 : 52 674 m
- Voirie communale ajoutée : 4679 m
- Longueur de voirie actualisée : 57 353 m

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2021-23 Mise en place d'un dispositif d'aide financière auprès des particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques

Monsieur Vincent DENIZIOT, adjoint en charge de l'environnement, expose que la propagation du frelon asiatique a des incidences tant sur la biodiversité et la filière apicole, que sur la sécurité des personnes. Or, bien que cet insecte soit classé comme danger sanitaire de 2^{ème} catégorie, il n'est pas soumis pour autant à des mesures de lutte obligatoire.

Si, sur le domaine public, les nids sont systématiquement détruits, il n'en est pas de même pour ceux situés sur le domaine privé, pour des raisons de coût principalement (en moyenne 130 €/ nid).

Aussi, il est proposé d'attribuer une aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques, comme suit :

- L'aide apportée par la commune pour la destruction d'un nid serait de 50 € /particulier/an,
- Un plafond de 10 nids détruits par an serait instauré,
- Un formulaire municipal de demande d'aide sera à retirer en mairie,
- La destruction devra être réalisée par un prestataire agréé par la préfecture d'Indre et Loire et/ou le ministère de l'Agriculture,
- L'aide serait versée sur présentation de la facture acquittée mentionnant la date d'intervention.

Considérant l'ensemble de ces éléments évoqués ci-dessus,

Considérant que la diminution de la prolifération de nids de frelons asiatiques ne doit pas se limiter au domaine public,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et précisé qu'un crédit global de 500 € serait inscrit chaque année au budget communal, décide, à l'unanimité,

- de mettre en place à compter de cette année 2021 un dispositif d'aide financière auprès des particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques selon les modalités exposées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

2021-24 Autorisation au maire de signer la Déclaration Préalable de Travaux pour l'installation des deux aires de jeux

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'installation d'aires de jeux dans le square des chênes, il convient de donner l'autorisation au Maire de signer la demande de déclaration préalable de travaux correspondante.

Après avoir pris connaissance de cette demande et en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à la signer.

2021-25 Décision Modificative n°1 sur le budget communal : virement de crédits

Monsieur Laurent NEVEU, adjoint en charge des finances, expose qu'un virement de crédits est à effectuer sur le budget communal pour des dépenses liées à des travaux de voirie, à régler en fonctionnement.

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Dépenses - investissement-compte 2315 (installation, matériel et outillage technique) - opération 11119 (travaux et aménagement de voirie et espaces publics)	8100	
Dépenses- fonctionnement-compte 023 (virement à la section d'investissement)	8100	
Recettes-investissement-compte 021 (virement de la section de fonctionnement)	8100	
Dépenses-fonctionnement-compte 62876 (remboursement de frais)		8100

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits ci-dessus.

Informations diverses

■ Commission Environnement : Mr Vincent DENIZIOT présente l'avancée du « verger pédagogique » qui sera implanté côté parkings des écoles et mairie + jardin côté mairie : 80 % de promesse de subventions attendues ; plusieurs devis ont été établis concernant l'acquisition des plants (arbres fruitiers dont certains palissés (pommiers, poiriers), vigne, petits fruits tels que groseillers, cassissiers, ...) : le devis CROSNIER serait retenu ; les petits fruits rouges seraient achetés chez BOURGETEL. Il reste à affiner le plan des plantations. Les plantations seront réalisées à l'automne prochain.

■ A chaque séance de conseil, un état de consommation des crédits votés au budget primitif de l'année N est présenté.

Lors du prochain conseil, sera inscrit à l'ordre du jour, des modifications des tarifs municipaux.

■ Villes et villages fleuris : afin de continuer à maintenir la fleur obtenue, il est nécessaire qu'un élu suive ce dossier avec l'agent référent, notamment lors de la venue du jury ARF (le prochain en 2022). Mr le Maire se propose.

Fin de séance à 23h50
Prochain conseil municipal
le mercredi 19 mai 2021 à 20h30

Mr Frédéric VIETTI
Secrétaire

Mr Olivier DELAVEAU
Maire

Mme Marylène COUSSY

Mr Laurent NEVEU

Mme Karine PATIN

Mme Adeline BETAÏLOULOUX

Mr Vincent DENIZIOT

Mme Virginie DOGUET

Mr Eric MARINIER

Mme Alexandra MOTOT

Mme Mathilde VILARINHO

Mr Martin DOUARE

Mme Isabelle PAIS